

Jean-Marc PERRIN

Marseille, le 22 avril 2024

Conseiller Départemental canton AIX2
Délégué aux Personnes du Bel Âge,
de la mise en relief de la paléontologie
et de l'Archéologie en Provence
jeanmarc.perrin@departement13.fr

Objet : Compte-rendu Entretien avec la Direction de La Poste / fermeture du bureau de Luynes

Madame, Monsieur,

J'ai sollicité une réunion qui s'est tenue le 19/4/24 avec 2 responsables du groupe La Poste (Mr Jean-Marc COLACE, délégué territorial, relations institutionnelles & Mme Sterenn BANDEVILLE, Responsable de l'évolution du maillage territorial) sur le sujet cité en objet.

Dans un premier temps, j'ai plaidé pour que La Poste revienne sur sa décision de fermer le bureau de Luynes, mais en vain, cette fermeture définitive est programmée courant 2eme semestre 2024. Le distributeur de billets (DAB) sera aussi retiré car il ne représente que 10% de l'activité du bureau de Luynes et est très peu rentable.

La Poste justifie la fermeture du bureau de Luynes par une activité faible et en diminution depuis des années (l'activité est passée de 88 clients/jours en 2019 à 37 en 2023). A ceci s'ajoute des services de + en + numérisés (au niveau national, l'activité postale a chuté d'~50% ces dernières années, ce qui correspond à - 2 milliards de lettres distribuées)

La Poste reconnaît en toute transparence que le bureau de Luynes, comme d'autres dans les environs, était de temps en temps fermé, faute de Personnel, privilégiant l'ouverture du bureau de Bouc Bel Air qui est « tête de pont du secteur » => Ceci explique aussi une baisse de fréquentation à Luynes...

Coté bonnes nouvelles : Pour ne pas laisser le village sans ce service public, ce qui serait inacceptable, La Poste devrait trouver (sans souci dixit mes interlocuteurs) un commerçant, pour les opérations classiques de courrier (affranchissement, retrait lettre A/R et colis). Ce commerçant sera rémunéré et commissionné en fonction du volume d'activité.

Parallèlement à cela, en accord avec la Mairie et sur demande de Madame la Maire d'Aix, une agence postale communale devrait ouvrir à la Mairie annexe de Luynes. 4 jours/semaine, cette agence pourra faire du **dépannage financier** (max 500 €/sem) pour les clients de La Poste. De l'affranchissement pourra aussi être proposé.

Cela fera donc 2 « points Poste » sur Luynes et c'est plutôt une bonne compensation.

Rappel : 3 bureaux ouverts dans les alentours : Pont de l'Arc, Les Milles, Bouc bel Air + le point Poste à l'ESAT de la Duranne.

Chers habitants de mon canton, je suis content d'avoir pu vous éclairer sur ce sujet.

Veillez croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma meilleure considération.

Bien à vous

Jean-Marc PERRIN

